

# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

20 JUIN  
CANTON 18



# Notre Val-de-Marne

Écologie Solidarité Démocratie

Le département du Val-de-Marne offre des services publics nombreux, utiles au quotidien et de qualité. C'est le résultat de volontés politiques fortes de la majorité de gauche et écologiste et de Christian Favier, en faveur des habitantes et des habitants de tout le département. Dans d'autres départements franciliens, ces services n'existent pas.

Face aux crises, l'action de notre département est indispensable, comme un bouclier social qui soutient la qualité de vie et le pouvoir d'achat de ses habitant-es.






Nous faisons ensemble le choix du service public et de la démocratie, pour construire selon les besoins de chacune et chacun les politiques publiques du Val-de-Marne de demain. Comme nous l'avons déjà fait par deux fois sur d'autres sujets, nous vous présentons le bilan du département et nos engagements.

Avec vous, continuons à défendre ces initiatives départementales, et à les développer !








Denis Öztorun, Eliane Simon,  
Assia Belkacem et Denis Laurent

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UN BILAN FORT !

### DANS LE CANTON...

-  2 crèches départementales avec 120 places pour nos enfants ;
-  5 collèges, qui accueillent 3000 jeunes ;
-  3 centres de protection maternelle et infantile ;
-  L'espace départemental des solidarités de Sucy et de Saint-Maur/Joinville ;
-  Des grands parcs départementaux, comme le Parc du Rancy et le parc du Morbras.

### ... ET DANS TOUT LE DÉPARTEMENT !

-  16 000 ordinateurs distribués chaque année : un pour chaque élève qui entre au collège, pour l'égalité des chances !
-  Versement du Revenu de solidarité active (RSA) à 45 000 ménages (seulement 50 % pris en charge par l'État) et accompagnement à l'insertion professionnelle ;
-  Financement de 6 154 places en Ehpad et versement de l'Allocation personnalisée autonomie (APA) à 26 000 bénéficiaires ;
-  400 à 800€ d'économies sur les transports pour les anciens avec la carte Améthyste ;
-  Remboursement à 50% de la carte de transports Imagine R ;
-  77 crèches départementales accessibles à toutes et tous : c'est la moitié de toutes les crèches départementales en France ;
-  783 arrêts de bus mis en accessibilité PMR.

## Faire vivre les solidarités et lutter contre les discriminations et l'exclusion en renforçant nos services publics !

Les crises économiques, sociales et sanitaires ont des conséquences très graves pour les habitant-es. Sous l'impulsion de son président Christian Favier, le Conseil départemental multiplie les actions pour soutenir toutes et tous les Valdemarnais-es.

### NOS ENGAGEMENTS

- ➔ **Des équipements de haut niveau** dans le canton : ouvrir une crèche départementale à Saint-Maur, réhabiliter les collèges de Sucy-en-Brie, renforcer les moyens humains des espaces départementaux des solidarités et de la MDPH, ainsi que les permanences dans les communes, accélérer la mise en accessibilité PMR de tous les bâtiments publics.
- ➔ **Pour des emplois stables** : renforcer l'accompagnement vers l'emploi, ouvrir plus de stages en structures départementales, créer des antennes locales de la Cité des métiers du Val-de-Marne, insérer des clauses d'insertion dans tous les marchés publics.
- ➔ **Pour l'insertion et l'autonomie des jeunes** : expérimenter l'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans et exiger son financement par l'État, qui doit déjà rembourser près de 3 milliards d'euros au département au titre des allocations. Amplifier les politiques d'insertion afin d'offrir à tous les privés d'emploi des parcours sécurisés d'accès à l'emploi.
- ➔ **La santé pour toutes et tous** : créer une mutuelle universelle départementale pour toutes celles et tous ceux qui n'en ont pas, renforcer la prévention en santé, face aux dépendances et aux harcèlements, concevoir avec les communes un plan territorial de santé ambitieux pour combler les manques en spécialistes et en tenant compte de la santé mentale.
- ➔ **Des espaces pour les parents** : renforcer l'accompagnement à la parentalité en donnant plus de moyens aux centres de protection maternelle et infantile, à l'aide sociale à l'enfance et aux structures de loisirs et de tourisme social.
- ➔ **Le renforcement de l'accès aux droits** : faciliter les démarches administratives, créer des « permanences mobiles » d'accès aux droits, réduire le non-recours aux dispositifs existants, mieux informer des politiques publiques départementales.
- ➔ **Lutter contre les discriminations et l'exclusion** : renforcer les permanences sociales départementales et les réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes, former le personnel départemental à l'accueil et à l'accompagnement de personnes victimes de violences ou de discriminations, diffuser les moyens pour lutter contre la précarité menstruelle, favoriser les mixités dans les sports et les loisirs.

#### Le département face à la pandémie:

- 7 millions d'euros supplémentaires débloqués pour les EHPAD
- 1,5 millions de masques réutilisables distribués
- 10 tonnes de denrées alimentaires distribuées aux associations de solidarités
- 900 000 euros de subventions pour soutenir les structures culturelles qui subissaient la crise,
- 416 structures sportives aidées
- 200 millions d'euros d'investissements engagés et des exonérations de taxes pour soutenir l'économie

## Innover pour consolider une démocratie de proximité, active, et favoriser l'implication des habitant-es dans tous les projets du département !

Pour mieux répondre aux besoins de toutes et tous, renforçons encore la participation citoyenne et créons des méthodes de discussion et de choix collectifs : conseils, appels à projets citoyens, consultations... Comme pour le parc du Rancy, où 220 000 euros ont été consacrés à des projets conçus par les habitant-es !

### NOS ENGAGEMENTS

- ➔ **Pour la participation de toutes et tous aux décisions** : lutter contre la fracture numérique qui isole les anciens et les précaires en soutenant les initiatives solidaires, créer des conseils et instances participatives, faire participer les habitant-es des quartiers à la rédaction d'informations sur leurs initiatives, accompagner à l'expression orale et écrite pour que chacun-e puisse s'impliquer.
- ➔ **Pour que chacun ait la parole** : renforcer le travail des permanences départementales et soutenir les initiatives d'écrivains publics, qui permettent aux personnes les plus en difficultés de faire connaître leurs besoins et leurs propositions.
- ➔ **Un accompagnement participatif et des consultations sur les grands sujets** : installer une conférence citoyenne auprès du Conseil départemental pour avis et saisine sur la mise en œuvre de la transition écologique, mettre en place des référendums pour les grands projets structurants pour le département, et associer les citoyen-nes à leur conception, comme cela existe par exemple pour le renouvellement urbain.
- ➔ **La participation au service public** : développer des conseils d'usagers pour permettre de réadapter de manière souple l'offre des services publics aux besoins immédiats et concrets des habitant-es, créer une commission de santé départementale avec des professionnels, usagers, associations et syndicats.
- ➔ **Pour un vivre-ensemble actif** : soutenir les associations et leurs initiatives, valoriser le travail des bénévoles, développer l'utilisation de cahiers d'acteurs, et mettre en synergie les associations avec des moyens financiers dédiés, construire des partenariats avec des objectifs d'inclusion, de partage, de solidarité pour favoriser le lien social.



#### Mobiliser largement pour porter vos propositions: les exigences démocratiques que nous porterons !

La démocratie, c'est aussi faire entendre la voix des citoyen-nes auprès de chaque institution, et soutenir leurs justes demandes ! Élu-es de terrain, nous serons à vos côtés pour défendre l'accès à vos droits en termes de logement, de loyers, de sécurité et de propreté des bâtiments, pour défendre nos services publics nationaux comme la poste, la SNCF, le secteur de l'énergie et en construire de nouveaux (par exemple, un service public de l'eau). Pour exiger aussi de l'État qu'il assume ses responsabilités vis à vis des territoires en finançant à leur juste hauteur les compétences déléguées. C'est par la mobilisation des citoyen-nes auprès des élu-es et avec eux, côte-à-côte, que la démocratie est vivante, qu'elle progresse, qu'elle permet d'offrir à chacun.e la réponse à ses besoins.

Une lutte de nos candidat-es et élu-es au Conseil départemental : la défense de la Poste !

Alors que les dividendes versés aux actionnaires par la poste ont augmenté de 70% en 10 ans, de nombreux bureaux sont menacés de fermeture, comme celui de la Pie à Saint Maur. C'est le résultat des politiques gouvernementales d'austérité. Avec une majorité de gauche et écologiste au Conseil départemental, continuons à nous mobiliser pour le maintien de tous ces services !

# NOS QUATRE AUTRES OBJECTIFS MAJEURS POUR LE DÉPARTEMENT



**Construire un territoire inclusif par l'accès au logement, des mobilités durables et facilitées.**



**Développer la culture, le sport et la participation, pour l'épanouissement et l'émancipation de toutes et tous.**



**Développer les solidarités et la lutte contre les discriminations pour l'accès aux droits fondamentaux.**



**Innover pour une démocratie de proximité et des services publics de qualité.**

# COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

**Absent les jours de scrutin ? Impossibilité de se déplacer pour aller voter ? Pensez à faire procuration pour faire entendre votre voix !**

Pour voter par procuration pour notre liste :



**Choisissez la personne qui votera à votre place** (la personne doit être inscrite sur les listes électorales de votre commune) ou bien contactez-nous pour mobiliser un électeur ou une électrice qui prendra votre procuration



**Déposez votre demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr** ; ou rendez-vous directement au commissariat ou au tribunal d'instance pour effectuer les démarches ;



**Le jour du vote, le mandataire se présentera au bureau de vote** qui vous est attribué pour voter en votre nom.

**Pour en savoir plus, contactez-nous au 07 82 70 86 18**

# POUR PARTICIPER AUX TEMPS FORTS DE LA CAMPAGNE



**Le samedi 12 juin**

Rencontre pour le développement vert du Port de Bonneuil au Pont de Bonneuil/Saint-Maur à 14h30



**Le vendredi 18 juin**

Meeting de fin de campagne en présence de personnalités politiques, au Parc du Rancy à 18h

**Retrouvez notre actualité de campagne !**



**24 avenue du Maréchal-Leclerc - 94380 Bonneuil-sur-Marne**  
 ☎ **07 82 70 86 18 @ notrevaldemarne2021@gmail.com**  
**Facebook : @Notre.Val.de.Marne.StMaur2**  
**notrevaldemarne2021.wordpress.com**

## Soutenez la campagne, souscrivez !

- Je veux être informé-e de la campagne
- Je veux m'engager dans la campagne
- J'appelle à voter pour Notre Val-de-Marne avec Denis Öztoran, Eliane Simon, Assia Belkacem et Denis Laurent
- Je veux soutenir financièrement la campagne. Je fais un don au mandataire financier de : .....€

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Signature : .....

Appel public aux dons pour la campagne de la liste conduite par M. Denis ÖZTORUN (candidat titulaire), Mme Eliane SIMON (candidate titulaire) pour les élections départementales des 20 et 27 juin 2021. Mandataire financier : Tristan Lecointe, déclaré en préfecture du Val-de-Marne le 28 avril 2021. Le candidat ne peut recevoir de dons par l'intermédiaire du mandataire financier. Article L. 52-8 du code électoral : Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat, ni lui apporter leur garantie pour l'obtention de prêts. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Un candidat ne peut contracter auprès d'un parti ou groupement politique des prêts avec intérêts que si ce dernier a lui-même souscrit des prêts à cette fin et dans la limite des intérêts y afférents. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Il ne peut recevoir des prêts d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger, à l'exception des établissements de crédit ou sociétés de financement mentionnés au deuxième alinéa du présent article. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don. Les montants prévus au présent article sont actualisés tous les ans par décret. Ils évoluent comme l'indice des prix à la consommation des ménages, hors tabac.

